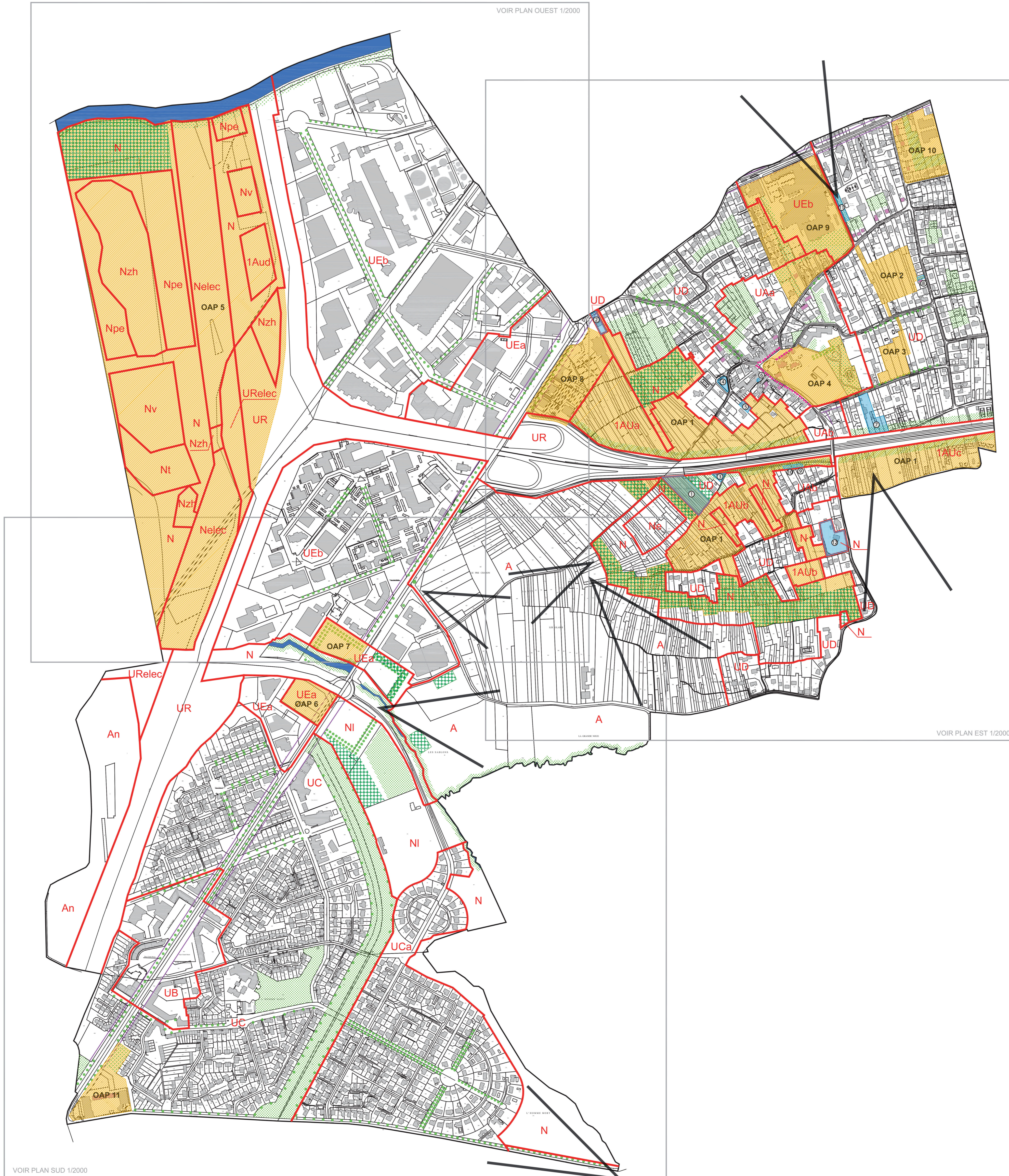


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Adresse	Parcelles Cadastrales	Bénéficiaires	Superficie
1	Cimetière	Sentier de Gouvemes Chemin de Torcy	C 300	Commune	756 m²
			C 1 496		30 m²
			C 1 497		570 m²
			C 1 498		395 m²
			C 303		280 m²
			C 304		355 m²
			C 1 499		419 m²
			C 1 500		849 m²
			C 1 501		617 m²
			C 1 502		642 m²
			C 309		250 m²
			2		Voie de circulations douces
3	Parking	Sentier de Gouvemes	BE 127 BE 128 BE 129	Commune	3 960 m²
4	Place publique Paysager	8 rue de Torcy	BA 77-78-89	Commune	798 m²
5	Voie de circulation et voie douce	13 bis rue de Torcy	BE 10	Commune	421 m²
6	Local commercial	2 rue des Arches	BE 22	Commune	125 m²
7	Extension du Cimetière	10 chemin des Fourres	BD 130-228- 232-233-234- 235 - 231	Commune	3 901 m²
8	OAP 2	14 T Rue de la Sente Verte	BC 361	Commune	145 m²
9	ALIGNEMENT RER V	8 chemin des Pieris	BE 159-135	Commune	6 m
10	ALIGNEMENT RER V	10 chemin des Pieris	BE 155-136	Commune	6 m
11	Extension du Scolaire Edouard Thomas	33 rue de Lagny	BC 28	Commune	735 m²
12	Transition de la biodiversité	32 rue de Gouvemes	BH 67	Commune	4 656 m²

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Espace boisé classé
- Espace paysager protégé
- Hydrographie
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Alignements d'arbres protégés
- Bâti remarquable à protéger
- Emplacements réservés
- Retrait de l'alignement graphique
- Linéaire commercial
- Préserver les cônes de vues et les paysages



VOIR PLAN SUD 1/2000

VOIR PLAN OUEST 1/2000

VOIR PLAN EST 1/2000

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE Saint-Thibault-des-Vignes

REVISION GENERALE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°
Plan d'ensemble 1/5000

Modification n°1 : approuvée le 21 décembre 2007
 Révision simplifiée n°1 : approuvée le 18 juillet 2008
 Révision simplifiée n°2 : approuvée le 7 juillet 2009
 Modification n°2 : approuvée le 8 juillet 2011
 Révision simplifiée n°3 : approuvée le 8 juillet 2011
 Révision simplifiée n°4 : approuvée le 23 septembre 2011
 Révision simplifiée n°5 : approuvée le 23 septembre 2011
 Modification simplifiée n°1 : approuvée le juin 2012
 Modification n°3 : approuvée le 20 décembre 2013
 Révision générale : approuvée le 7 janvier 2015
 Modification n° 1 : approuvée le 3 février 2017
 Modification simplifiée : approuvée le 21 septembre 2018
 Révision allégée : approuvée le 18 décembre 2019
 Révision générale : approuvée le / /

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du